

## FICHE D'INSCRIPTION FORMATION MODULAIRE 2019

A RENVoyer PAR COURRIEL A : [inscription@espace-competences.org](mailto:inscription@espace-competences.org)

N°	Intitulé du module :
Date	<b>Participant(e)</b> Nom - Prénom : .....  E-mail personnel : ..... Tél personnel : ..... Fonction : .....
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	

**Coordonnées de l'employeur** (A prendre en compte pour la convention de formation et la facturation)

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail responsable : .....

N° SIRET : .....

Nom du responsable de la structure : .....

(qui signera la convention de formation)

Nom de l'OPCA :  Agefos PME PACA  OPCALIA  Autre : .....

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Organisme de formation public   | <input type="checkbox"/> Chambre consulaire   | <input type="checkbox"/> Formateur indépendant/ Auto-entrepreneur |
| <input type="checkbox"/> Organisme de formation privé    | <input type="checkbox"/> Organisme collecteur | <input type="checkbox"/> Prestataire bilan de compétences         |
| <input type="checkbox"/> Structure amont de la formation | <input type="checkbox"/> Association          | <input type="checkbox"/> Autres : .....                           |

**Tarifcation :**

**Module gratuit**

**Module payant :**      Nombre de jours       x **200 euros**, soit un total de  €

Une convention de formation (ou contrat pour les personnes à titre individuel), confirmant votre inscription définitive et mentionnant les dates et lieux de la formation, le prix et les modalités de règlement, sera adressée à votre structure. Une convocation précisant le lieu, la date et les horaires de la formation sera également envoyée environ 10 jours avant le début de la formation. Une facture de la totalité sera adressée à l'organisme de formation. Le paiement devra être effectué dans les 30 jours qui suivent l'émission de la facture par virement sur le compte du GIP Espace-Compétences. Pour savoir si vos frais de formation peuvent être pris en charge, renseignez-vous auprès de votre employeur et de votre OPCA avant le début de la formation. Merci de nous préciser le plus rapidement possible son nom, son adresse et son numéro de téléphone.

[Pour toute demande de devis >>](#)

[Pour recevoir la newsletter du CARIF >>](#)

**Comment avez-vous pris connaissance de notre dispositif de professionnalisation ?**

- Réseau sociaux     mail d'information     site Espace Compétences     Autres, précisez : .....